

Une voix: Ils n'ont pas fait la grève.

M. O'Sullivan: Ces employés offrent un brillant exemple que pourraient suivre avec profit les ministériels. Je pense en particulier au personnel chargé de la publication du *hansard*, au personnel de sécurité, aux greffiers, aux techniciens du son, aux traducteurs et interprètes et à ceux qui sont chargés du transport jusqu'à l'immeuble Confédération. Nous voulons aussi reconnaître que certains membres particulièrement diligents de la tribune de la presse sont restés ici pour rendre compte de nos délibérations.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): N'oubliez pas le personnel de la cafétéria.

M. O'Sullivan: Avec leur aide et celle de bien d'autres que j'ai oublié de mentionner, y compris le personnel de la cafétéria, nous avons débattu une question extrêmement importante, la Chambre a rempli son rôle, et elle a dignement servi le peuple canadien. Au nom de l'opposition officielle et, je l'espère, au nom de tous les députés, je tiens à les féliciter et à les remercier du fond du cœur de leur aide inestimable.

Des voix: Bravo!

● (0320)

M. Gordon Towers (Red Deer): Madame l'Orateur, je ne sais pas si on doit dire qu'il est tard ou qu'il est tôt, mais je tiens à vous dire combien vous paraissez calme et digne et que vous honorez vraiment la Chambre de votre charmante présence.

Des voix: Bravo!

M. Towers: En même temps, j'aimerais dire à la Chambre et au député de Wellington (M. Maine) qui vient de parler, qu'après plusieurs heures de débat il ne comprend toujours pas ce dont nous parlons. Lorsqu'il parle de frais de surestarie c'est comme s'il parlait de prunes. Dans l'ouest du Canada c'est de millions de dollars qu'il s'agit.

Mes collègues de ce côté-ci de la Chambre ont très bien parlé de ces questions. Je n'ai pas l'intention de répéter ce

Expéditions de grain

qu'ils ont dit, mais j'espère qu'un des rares députés qui restent en face transmettra le message aux ministres qui sont absents de la Chambre depuis plusieurs heures. Il est de la plus haute importance que les députés ministériels de l'arrière-banc fassent bien comprendre au cabinet qu'il s'agit d'une question extrêmement importante. Nous espérons qu'ils ne nous mettront pas de nouveau dans l'obligation de demander l'ajournement des travaux de la Chambre pour protéger les intérêts des Canadiens à la Chambre des communes, le tribunal suprême du pays.

M. Gus MacFarlane (Hamilton Mountain): Madame l'Orateur, je tiens à signaler que je partage l'opinion du député de Hamilton-Wentworth (M. O'Sullivan). Nous sommes très reconnaissants des services que nous fournissent tous les membres du personnel de la Chambre des communes. Je suis certainement de son avis à ce sujet.

Cependant, j'aimerais dire quelque chose aux députés qui nous ont bien conseillés en nous indiquant quoi dire à notre caucus, aux ministres du cabinet et au gouvernement. Nous affirmerons, et je tiens à le leur signaler, que nous avons suivi nos principes en tant que libéraux et que nous avons respecté le droit de grève des particuliers. Nous avons agi en tant que libéraux et avec responsabilité. Nous avons respecté les grévistes et nous avons réglé la grève avec eux. Nous avons agi en tant que libéraux en disant ensemble et de la même façon que nous comprenons la position du gouvernement. Non seulement avons-nous défendu nos ministres, mais nous les avons aussi respectés et nous espérons qu'ils sont prêts à reprendre leur travail demain. En effet, ils travaillent très tard le soir.

Que les députés d'en face sachent bien que nous les avons supportés et que nous les avons écoutés, mais que nous ne pouvons rien admettre de ce qu'ils ont dit.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): En conformité de l'article 26(13) du Règlement, je me déclare convaincue que le débat est terminé, et, en conséquence, je déclare la motion adoptée. La Chambre s'ajourne à 2 heures cet après-midi, en conformité avec l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée d'office à 3 h 26 du matin.)